



EXAGROUPE

www.exagroupe.com

32, rue Pierre Brossolette, B.P. 41107
76063 Le Havre cedex
tél. 02.32.74.91.70 - fax 02.35.22.64.72

Association LIGUE HAVRAISE pour l'aide aux personnes handicapées

**Siège social : 75-79 Rue Emile Zola
76 600 LE HAVRE**

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées**

EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033 - APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883



EXAGROUPE

www.exagroupe.com
32, rue Pierre Brossolette, B.P. 41107
76063 Le Havre cedex
tél. 02.32.74.91.70 - fax 02.35.22.64.72

ASSOCIATION LA LIGUE HAVRAISE POUR L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES

**Siège social : 75-79 RUE EMILE ZOLA
76600 LE HAVRE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033 - APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRP 883

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe « Provisions pour risques et charges » et « Faits marquants de l'exercice » (pages 7 à 9) concernant la détermination des provisions pour risques et charges et le suivi du sinistre de l'ESAT PORTE OCEANE.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les données significatives de vos comptes annuels sont :

- Les immobilisations,
- La trésorerie,
- Les fonds propres,
- Les ressources (subventions, dotation globale, CPOM, produits de tarification, prestations de services),
- Les frais de personnel.

Sur ces postes, nos travaux ont consisté à mettre en œuvre les diligences permettant de nous assurer de leur existence, de leur exactitude, de leur exhaustivité et de leur correcte valorisation.

Par ailleurs, la note 4.1 « Tableaux des retraitements entre résultat comptable et résultat budgétaire » de l'annexe expose les retraitements opérés expliquant le passage des résultats administratifs s'élevant à 807 504,77 € au résultat de l'exercice des comptes annuels s'élevant à 550 595,77 €.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les informations sur lesquelles se fondent ces données et à vérifier que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Havre, le 14/06/2017

Le Commissaire aux comptes
EXA AUDIT, représenté par
Jean-Paul LAUZET



CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF
Dossier : CGENE - Conso générale - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

Libellé	Montant brut 2016	Amort. et prov. 2016	Montant net 2016	Montant net 2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	2 426,22	2 426,23	-0,01	
Autres immobilisations incorporelles	148 202,10	56 455,69	91 746,41	5 128,34
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	2 128 351,04	338 532,50	1 789 818,54	1 816 660,44
Constructions	34 623 931,16	13 179 190,41	21 444 740,75	22 744 117,00
Installations techniques, matériels et outillage	3 097 252,00	2 231 158,03	866 093,97	932 292,58
Autres immobilisations corporelles	4 615 138,19	3 653 491,16	961 647,03	1 150 567,72
Immobilisations corporelles en cours	207 142,05		207 142,05	78 089,35
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	964 885,25		964 885,25	964 885,25
Autres titres immobilisés	41,00		41,00	41,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	119 359,77		119 359,77	111 593,14
TOTAL I	45 906 728,78	19 461 254,02	26 445 474,76	27 803 374,82
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	42 072,19		42 072,19	55 761,79
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 623,68		8 623,68	47 201,34
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 502 156,44	14 531,03	3 487 625,41	3 401 678,21
Autres créances	920 484,33	221 814,17	698 670,16	620 280,86
Valeurs mobilières de placement	6 456 208,39		6 456 208,39	8 233 731,03
Disponibilités	9 962 077,95		9 962 077,95	6 439 607,76
Charges constatées d'avance	82 910,98		82 910,98	47 475,25
TOTAL III	20 974 533,96	236 345,20	20 738 188,76	18 845 736,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	66 881 262,74	19 697 599,22	47 183 663,52	46 649 111,06
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF				

VISA POUR IDENTIFICATION
000001
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF
Dossier : CGENE - Conso générale - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

Libellé	Montant net 2016	Montant net 2015
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 801 426,24	10 997 418,01
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	481 253,37	481 253,37
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	3 796 696,56	3 698 754,18
Réserves de compensation	1 815 339,45	1 398 470,43
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	586 516,11	586 516,11
Autres réserves	507 773,06	494 942,14
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	5 178 485,73	5 356 820,01
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-713 615,12	-482 449,61
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 367 389,35	1 252 257,73
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-107 841,17	-98 378,83
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	550 605,75	1 027 820,04
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	830 181,89	811 152,35
Provisions réglementées :		
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	975 807,69	975 807,69
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	1 716 996,87	1 813 786,20
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	976 604,55	976 604,55
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	29 763 620,33	29 290 774,37
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	255 921,31	17 575,60
Provisions pour charges	2 174 303,36	1 990 018,47
Fonds dédiés	260 125,77	248 645,65
TOTAL III	2 690 350,44	2 256 239,72
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 475 584,13	9 930 616,94
Emprunts et dettes financières divers (3)	37 503,03	40 695,12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 248,86
Redevables créditeurs	2 534,55	3 682,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 162 660,28	814 485,99
Dettes sociales et fiscales	3 415 358,49	3 543 702,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 950,00	286 660,00
Autres dettes (5)	624 223,33	427 848,23
Produits constatés d'avance	9 878,94	51 156,82
TOTAL IV	14 729 692,75	15 102 096,97
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	47 183 663,52	46 649 111,06
(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

VISA POUR IDENTIFICATION
000002
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat en liste M22 (résultat non affecté)

Dossier : CGENE - Conso générale - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

PRODUITS ET CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		763,34
Production vendue :		
- prestations de services	2 606 145,42	2 669 851,02
- divers	722 384,95	713 725,71
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	24 490 086,53	24 276 265,75
Subventions d'exploitations et participations	945 768,01	990 348,20
Reprises sur amortissements et provisions	282 701,58	586 811,84
Transferts de charges	35 671,82	38 119,36
Autres produits	3 786 261,51	4 018 294,21
TOTAL I	32 869 019,82	33 294 179,43
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		131,10
Achats de matières premières et fournitures	130 543,97	186 812,07
Variation de stock	13 689,60	-32 259,47
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	1 321 265,97	1 350 921,67
Services extérieurs et autres	4 447 986,16	4 037 515,15
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 550 014,73	1 532 057,83
- autres	168 629,59	140 345,90
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	16 021 783,84	16 171 445,38
- charges sociales	6 349 302,10	6 322 855,89
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	2 049 506,17	2 060 363,93
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	1 655,52	160,94
- pour risques et charges d'exploitation	609 057,89	363 642,12
Autres charges	43 385,13	72 439,78
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Charges d'Exploitation (à analyser)		
TOTAL II	32 706 820,67	32 206 432,29
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	162 199,15	1 087 747,14
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	5 013,28	5 121,86
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	67 284,68	84 918,58
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	121 046,60	47 331,71
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Produits Financiers (à analyser)		
TOTAL V	193 344,56	137 372,15
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	268 841,65	283 997,62
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Charges Financières (à analyser)		
TOTAL VI	268 841,65	283 997,62
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-75 497,09	-146 625,47
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	86 702,06	941 121,67

VISA POUR IDENTIFICATION
000005
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	548 523,21	63 361,93
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	61 687,69	102 440,34
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	835,24	2 522,30
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	74 749,01	51 035,80
Transferts de charges		
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Produits Exceptionnels (à analyser)		
TOTAL VII	685 795,15	219 360,37
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	60 247,27	69 600,11
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	41 959,97	22 598,89
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		7 700,00
- dotations aux autres provisions réglementées	0,04	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	105 184,13	24 000,00
Comptes en dehors du plan comptable officiel pour les Charges Exceptionnelles (à analyser)	0,05	
TOTAL VIII	207 391,46	123 899,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	478 403,69	95 461,37
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	14 500,00	8 763,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	33 748 159,53	33 650 911,95
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	33 197 553,78	32 623 091,91
BENEFICE	550 605,75	1 027 820,04

VISA POUR IDENTIFICATION
 C C C C C
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 47 183 663.52 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 550 605.75 €

Les comptes annuels résultent du cumul des 28 sections comptables que compte l'Association LIGUE HAVRAISE.

(Les opérations réciproques ainsi que les comptes de liaison ont été neutralisés.)

Etablissements en Gestion propre **Déficit :** - 33 718.70 €

- Association
- EA Vauban Association

Département Travail protégé (Secteur Commercial) **Déficit :** - 46 468.58 €

- E.S.A.T Porte Océane et La Lézarde

Etablissements sous Gestion contrôlée **Excédent :** 630 793.05 €

- Siège

- Maison d'Accueil Spécialisée
- Accueil de jour « le club »
- Maison d'Accueil Spécialisée Handicap Psychique
- Atelier de jour « Le Perrey/Salamandre »
- Foyers médicalisés Perrey / Salamandre
- Forfaits Soins Perrey / Salamandre
- SAMSAH (Conseil général et Ddass)
- SAVS
- Foyer Edmond Debraize

Pôle Adulte

- I.M.P l'Espérance
- Impro Renaissance
- Sessad
- A.A.P. (Arbre A Papillons)
- E.E.A.P Les Myosotis
- Offre de répit

Pôle Enfance

- E.S.A.T. Porte Océane
- E.S.A.T. La Lézarde
- Cap Emploi
- EFELHIA

Pôle Travail

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

VISA POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES
000005

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n° 99-01 et 99-03 du C.R.C. et de l'avis n° 2007-05 du C.N.C.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi que des règles de convergence entre comptes administratifs et comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue de chaque composant.

La date de départ de l'amortissement est fixée à la date d'acquisition et de mise en service de l'immobilisation.

Gros Œuvre	30 à 50 ans
Plomberie	10 à 50 ans
Electricité	15 à 25 ans
Menuiserie	15 à 35 ans
Agencements des constructions	5 à 25 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Autres	1 à 10 ans

VISA POUR IDENTIFICATION

000006
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NOM	SIREN	Quote Part Capital Détenu			Montant capitaux propres 31/12/2016	Résultat 31/12/2016	Quote Part Capital Détenu			Valeur titre brut
		Capital	Nombre d'Action	Nominal			Capital	Nombre d'Action	Nominal	
SAS VAUBAN LH	809.641.236	504 380	50 438	10	537 813	33 433,00	100%	-	100%	504 380
SAS VAUBAN ENVIRONNEMENT	793.594.797				426 821	139 759,00				
SAS VAUBAN INDUSTRIE	509.557.237				947 413	127 667,00				
FOND DE DOTATION					452 140	- 747,00				455 000

Echange de titres : Les titres détenus par l'association Ligue Havraise dans la SAS Vauban Environnement et dans la SAS Vauban Industrie ont été apportés en 2015 à la SAS Vauban LH. Un échange de titres est constaté pour 504 380€. Cet échange de titres ne génère aucune charge ni produit.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS REGLEMENTEES (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.2)

Ce poste regroupe les provisions constituées conformément aux obligations spécifiques prévues par la réglementation budgétaire (CASF et instruction budgétaire et comptable M22) incluant :

- Différence de réalisation d'éléments d'actif : (contrepartie des produits financiers et plus-values de cession affectées en ressource de la section d'investissement).
- Renforcement de la couverture du besoin en fonds de roulement
- Renouvellement des immobilisations

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.3)

Ce poste enregistre les provisions constituées en vue de faire face à des risques identifiés à la clôture de l'exercice.

Une commission paritaire a été instaurée afin de traiter les dossiers précontentieux en matière sociale. Cette dernière analyse les dossiers au cas par cas, les provisions nécessaires sont comptabilisées dès lors que le dossier a été traité et que le risque peut être qualifié de fiable. Une provision dans le cadre de contentieux avec dix salariés est constituée à hauteur de 44 650 euros.

Par ailleurs, une provision dans le cadre d'un litige prud'homal avec quatre salariés est constituée à hauteur de leurs demandes à 255 921 euros.

Une provision dans le cadre du sinistre de l'Esat Porte Océane est constituée à hauteur de 125 000 euros. Cette somme couvre les frais d'honoraires à l'exclusion de toutes dépenses de réhabilitation du local. En effet les expertises judiciaires en cours à la clôture des comptes ne permettent pas de chiffrer le montant des travaux ni les responsabilités éventuelles (voir fait marquant de l'exercice)

La provision pour les réparations de la Chaudière de l'Esat la Lézarde constituée à hauteur de 45 453 euros est reprise suite à la mise au rebut de cette dernière.

DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION OU INOPPOSABLES AU FINANCEUR

Les provisions de congés payés sont comptabilisées conformément au principe comptable selon l'avis du Conseil national de la comptabilité (CNC) n° 2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions d'indemnité de fin de carrière sont comptabilisées conformément au principe comptable selon l'article 335-1 du PCG et conformément à la recommandation de AMC 2013-02

FONDS DEDIES (détail des mouvements de l'exercice paragraphe 3.4)

Ce poste enregistre notamment les provisions constituées pour financer le passage aux 35 heures selon le mode de calcul instauré par les organismes financeurs.

Sur 2016, il enregistre les reprises de provisions constituées en 2015 pour financer le PRAP à hauteur de 54 880 euros et le coût salarial d'un moniteur éducateur sur l'IMP l'Esperance jusqu'en juin 2016 à hauteur de 19 869 euros. Il enregistre également les provisions constituées pour financer les formations en 2017 allouer aux titres de Crédit Non Reconductible 2016 à hauteur de 44 000 euros, les coûts futurs liés à l'utilisation des recettes de la taxe d'apprentissage à hauteur de 28 529 euros et les coûts futurs liés à l'utilisation de don et subvention à hauteurs de 13 699 euros .

2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

➤ Legs

Se référer à l'Etat des legs.

➤ Immobilisations en cours

Au 31 décembre 2016, les immobilisations en cours atteignent 207 142 euros.

- ✚ Déploiement de l'Enterprise Ressource Planning pour 201 382 euros
- ✚ Mise en place d'un système de vidéosurveillance 5 760 euros

➤ **EFELIHA, les prestations ponctuelles spécifiques (PPS) handicap psychique et les prestations spécifiques d'orientation professionnelle (PSOP)**

Au titre de l'année 2016, EFELIHA a bénéficié de subventions d'un montant de 121 177 €, pour un total de charges de 164 381 € suite à la réponse à un appel d'offre AGEFIPH en juillet 2011 pour la délivrance de prestations ponctuelles spécifiques.

➤ **Le sinistre de l'Esat Porte Océane**

Les expertises judiciaires suite à l'effondrement en mars 2015 du toit du réfectoire de l'ESAT Porte Océane sont toujours en cours et aucune conclusion n'est attendue avant septembre 2017. A ce jour les immobilisations correspondant aux locaux sinistrés n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

➤ **Provisions Indemnités Départ Retraite**

La provision est calculée selon les mêmes règles que les années précédentes (augmentation salaire, mortalité etc). Le taux d'actualisation utilisé en 2016 est de 2.76 % contre 3.00 % l'an dernier afin de s'ajuster par rapport au taux d'actualisation moyens.

Le taux de 2.76 % correspond à une moyenne glissante sur 7 ans. Pour les années à venir, l'ajustement du taux d'actualisation sera réalisé sur 7 ans en appliquant une moyenne mobile des taux.

	2015	2016
2009	3,00%	
2010	3,00%	3,00%
2011	3,00%	3,00%
2012	3,00%	3,00%
2013	3,00%	3,00%
2014	3,00%	3,00%
2015	3,00%	3,00%
2016		1,31%
Moyenne	3,00%	2,76%

➤ **Remboursement de la Taxe sur les salaires**

La Ligue Havraise a demandé et obtenu un dégrèvement de taxe sur les salaires pour les années 2012, 2013 et 2014. Ce dossier a été instruit par un cabinet conseil rémunéré au résultat.

	Montant demandé	Montant obtenu	Honoraires	Gain Net Ligue Havraise
ESAT Porte Océane	156 386,00	176 919,00	56 260,00	120 659,00
ESAT La Lézarde	116 294,00	131 563,00	42 662,00	88 901,00
Total	272 680,00	308 482,00	98 922,00	209 560,00

VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

La différence entre le montant demandé et obtenu correspond aux intérêts moratoires versés par les impôts.

La Ligue Havraise a également demandé un dégrèvement de la taxe sur les salaires au titre des années 2015 et 2016.

	Montant demandé 2015	Montant demandé 2016
ESAT Porte Océane	45 614,00	42 696,00
ESAT La Lézarde	31 928,00	32 855,00
Total	77 542,00	75 551,00

VISA POUR IDENTIFICATION
000010
//SSAIRE AUX COMPTES

3 – DETAILS DE CERTAINS POSTES DU BILAN**3.1 TABLEAUX EXPLICATIFS DU RESULTAT ET DU REPORT A NOUVEAU***Ventilation du résultat de l'exercice*

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
GESTION CONTRÔLE (1)		630 793,05
TRAVAIL PROTEGE (2)	-46 468,58	
ASSOCIATION (3)	-33 718,70	
RESULTAT DE L'EXERCICE (1+2+3)		550 605,77

Tableau explicatif du report à nouveau

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
ACTIVITES EN GESTION CONTROLEE		
RESULTAT SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS		
AFFECTES SUR EXERCICES ANTERIEURS		445 331
AFFECTES L'EXERCICE 2016 (1)		635 841
AFFECTES L'EXERCICE 2017 (1)		1 286 218
SOUS TOTAL		2 367 389
DEPENSES COMPTABILISEES NON-OPPOSABLES AUX TIERS FINANCEURS		
DEPENSES SUR FINANCEMENT CONGES PAYES	385 975	
DEPENSES SUR PROVISION ENGAGEMENT RETRAITE	97 392	
DEPENSES SUR PROVISION ACCORD DURAFOR	97 909	
DEPENSES SUR FINANCEMENT DIVERS	240 180	
SOUS TOTAL	821 456	
REPORT A NOUVEAU	27 105	
SOLDE		1 518 828
GESTION LIBRE		5 205 591

(1) Affectation au compte Administratif après approbation des comptes annuels

VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

000011

3.2 TABEAU DES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES INSCRITES AU BILAN

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Reclassement	diminutions		Montant à la fin de l'exercice
		Dotation		Reprise	Utilisation	
_ Réserve d'équipement	242 590					242 590
_ Autres réserves	41 020					41 020
_ Réserve pour investissement	3 698 754	97 942				3 796 697
_ Réserve de trésorerie	586 516					586 516
_ Réserve sur salaire	18 238					18 238
_ Réserve de compensation	1 349 675	423 535				1 773 210
_ Réserve de compensation des charges d'amortissement	30 557				6 666	23 891
_ Réserve liée au résultat	211 333	69 485			56 654	224 164
TOTAL RESERVES	6 178 683	590 963			63 320	6 706 325
_ Renforcement de la couverture du BFR	999 776					999 776
_ Quote part liée aux Congés Payés						
_ Quote part pour intérêts courus	23 968					23 968
_ Renouvellement des immobilisations	1 813 786				96 789	1 716 997
_ Différence de réalisation d'éléments d'actif	976 605				-	976 605
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 766 198				96 789	3 669 409

VISA POUR IDENTIFICATION

ISSAIRE AUX COMPTES
12

3.3 TABLEAU DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Reclassement	diminutions		Montant a la fin de l'exercice
		Dotation		Reprise	Utilisation	
_ Provisions pour travaux						
_ Provisions pour litige	17 576	238 346		-		255 921
_ Provisions pour départ en retraite	1 819 565	326 062		140 974		2 004 653
_ Autres provision pour risques	170 453	44 650		45 453		169 650
_ Provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles	102 627	-		-		102 627
_ Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-		-	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 110 221	609 058	-	186 427	-	2 532 852

a) Provisions pour litiges : Une provision pour litige Prud'homal et contentieux à hauteur de 255 921 €

b) Provisions pour départs à la retraite au 31/12/2016 s'élève à 2 004 653 euros

c) Autres Provisions pour risques : Sinistre ESAT Porte Océane pour 125 000 euros
Contentieux avec Salariés : 44 650 euros

3.4 FONDS DEDIES

Il s'agit des ressources reçues affectées à un usage particulier qui n'étaient pas encore utilisées à la date de clôture de l'exercice.

Ce poste a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/N-1	Dotations	Réaffectation	Utilisations	31/12/N
Financement PO (souscription)					
Dons et legs	-	-		-	-
Autres					
Subventions de fonctionnement	193 857	86 229		74 749	205 337
Investissement					
Mesures d'exploitation					
Fonds dédiés R.T.T	54 788	-		-	54 788
TOTAL	248 646	86 229	-	74 749	260 126

VISA POUR IDENTIFICATION

ISSAIRE AUX COMPTES
000013

3.5 ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Transfert	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2016
Frais d'établissement	2 426				2 426
Concessions, brevet	43 173	105 933		905	148 202
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	45 600	105 933		905	150 628
Terrains et agencement de terrains	2 125 518	2 833			2 128 351
Constructions	34 585 027	156 571		117 667	34 623 931
Installations techniques, matériels et outillages	2 983 546	182 720		69 014	3 097 252
Autres Immobilisations corporelles	4 566 402	148 689		99 953	4 615 138
Immobilisations en cours	78 089	207 142		78 089	207 142
Avances et Acomptes					
Immobilisations corporelles	44 338 581	697 955		364 723	44 671 813
Participations	964 885				964 885
Autres titres immobilisés	41				41
Prêts et autres immobilisations financières	111 593	8 382		615	119 360
Immobilisations financières	1 076 519	8 382		615	1 084 286
TOTAL GENERAL	45 460 700	812 270		366 243	45 906 728

VISA POUR IDENTIFICATION
000014
VISAIRE AUX COMPTES

3.6 ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Transfert	Diminution	Valeur au 31/12/2016
Frais d'établissement	2 426	-		-	2 426
Concessions, brevet	38 045	19 315		905	56 456
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	40 471	19 315		905	58 882
Terrains et agencement de terrains	308 857	29 675			338 533
Constructions	11 840 910	1 420 197		81 916	13 179 190
Installations techniques, matériels et outillages	2 051 254	248 631		68 727	2 231 158
Autres Immobilisations corporelles	3 415 835	331 688		94 031	3 653 491
Immobilisations en cours					
Avances et Acomptes					
Immobilisations corporelles	17 616 855	2 030 191		244 674	19 402 372
Participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL	17 657 327	2 049 506		245 579	19 461 254

VISA POUR IDENTIFICATION
000015
VISAIRE AUX COMPTES
15

3.7 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETATS DES CREANCES	Montant brut	A +1 AN AU +	A +1 AN
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés	41,00		41,00
Autres immobilisations financières	119 359,77		119 359,77
Clients douteux ou litigieux	4 011,94	4 011,94	
Autres créances clients	3 498 144,50	3 498 144,50	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	98 220,18	98 220,18	
Sécurité Sociale autres organismes sociaux	73 780,48	73 780,48	
Etat et autres collectivités publiques :			
> Impôts sur les bénéfices			
> Taxe sur la Valeur ajoutée	8 541,13	8 541,13	
> Autres impôts et taxes	147,00	147,00	
> Divers	5 123,81	5 123,81	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	743 295,41	743 295,41	
Charges constatées d'avance	82 910,98	82 910,98	
TOTAL GENERAL	4 633 576,20	4 514 175,43	119 400,77
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursement des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETATS DES DETTES	Montant brut	A +1 AN AU +	A +1 AN et 5 ANS AU +	A+ 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
> à un an au maximum				
> plus d'un an	9 475 584,13	456 744,32	2 361 808,70	6 657 031,11
Emprunts dettes financières divers	37 503,03	37 503,03		
Fournisseurs comptes rattachés	1 162 660,28	1 162 660,28		
Personnel et comptes rattachés	1 138 019,08	1 138 019,08		
Sécurité Sociale autres organismes sociaux	1 501 776,35	1 501 776,35		
Etat et autres collectivités publiques :	452 146,95	452 146,95		
> Impôts sur les bénéfices				
> Taxe sur la Valeur ajoutée				
> Obligations cautionnées				
> Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 950,00	1 950,00		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 186 519,19	1 186 519,19		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 878,94	9 878,94		
TOTAL GENERAL	14 966 037,95	5 947 198,14	2 361 808,70	6 657 031,11
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	455 032,81			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

VISA POUR IDENTIFICATION
 000016
 #ISSAIRE AUX COMPTES

3.8 ETAT DES FONDS PROPRES

NATURE	Montant au 31/12/N-1	+	-	Montant au 31/12/N
_ Fonds associatifs sans droits de reprise	10 997 418	205 549	401 541	10 801 426
_ Report à nouveau	5 280 293	128 971	165 294	5 243 970
Total fonds sans droit de reprise	16 277 711	334 520	566 835	16 045 397
_ Excédents affectés à l'investissement	3 698 754	97 942	-	3 796 697
_ Réserve de compensation	1 398 470	423 535	6 666	1 815 339
_ Réserve de trésorerie	586 516	-	-	586 516
_ Autres réserves	494 942	69 485	56 654	507 773
_ Subvention d'investissement sur bien non renouvelable	811 152	83 207	64 178	830 182
_ Subvention d'investissement sur bien renouvelable	481 253	-	-	481 253
_ Report à nouveau	1 328 785	1 877 467	904 347	1 328 785
Total fonds avec droit de reprise	8 799 873	2 551 637	1 031 845	9 346 545

VISA POUR IDENTIFICATION

MISSAIRE 0017 COMPTES

3.9 ETAT DES LEGS**ESTIMATION DU LEGS NET A RECEVOIR**

	ESTIMATION	RECU AU 31/12/16 (1)	A RECEVOIR (2)
LEGS de Monsieur Maurice CHAUVIN ACCEPTE en date du 29/01/10 7 RUE TOUSTAIN APPARTEMENT	150 000,00	150 000,00	
LEGS de Monsieur Ramon MOLINOS ACCEPTE en date du 25/11/11 3 RUE DAUPHINE <i>lieudit : Quai Michel Féré</i> APPARTEMENT 3E ETAGE 3 Rue Dauphine CHAMBRE 5E ETAGE 3 Rue Dauphine CELLIER 3 Rue Dauphine ENTRESOL	60 000,00		60 000,00
APPARTEMENT 4E ETAGE 3 Rue Dauphine CELLIER 3 Rue Dauphine ENTRESOL	65 000,00	65 000,00	
8 BOULEVARD FRANCOIS 1er <i>lieudit : Rue de la Commune</i> APPARTEMENT 3E ETAGE BAT 2C 8 Bd François 1er CAVE SOUS SOL BAT 2C	65 000,00	65 000,00	
TOTAL DES BIENS	340 000,00	280 000,00	60 000,00

(1) Ces biens sont comptabilisés au 31/12/2016 car ils sont destinés aux usagers de la LIGUE HAVRAISE

(2) L'intégralité de ce legs sera comptabilisée en PRODUITS NETS à la cession définitive du bien.

VISA POUR IDENTIFICATION
0000188
VISAIRE AUX COMPTES

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**4.1 TABLEAUX DES RETRAITEMENTS ENTRE RESULTAT COMPTABLE ET RESULTAT BUDGETAIRE**

Résultat administratif en gestion contrôlée	887 692 .05
Résultat hors gestion contrôlée	<u>- 80 187.28</u>
Cumul	807 504.77
➤ Retraitement 1 :	
Dotation aux amortissements par composants non prise en compte par les financeurs	-55 028.17
➤ Retraitement 2 :	
Dotation aux provisions réglementées pour différence sur réalisation de valeurs mobilières	112 568.33
➤ Retraitement 3 :	
Dotation aux provisions réglementées pour différence sur réalisation d'immobilisations	-32 525.39
➤ Retraitement 4 :	
Evaluation externe (harmonisation de la comptabilité)	6 775.34
➤ Retraitement 5 :	
Dotation aux provisions retraite	- 288 689.11
<u>Résultat de l'exercice aux comptes annuels</u>	550 595.77

VISA POUR CERTIFICATION

C. ISSAIRE AUX COMPTES

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE	1 100 000
VAUBAN	465 000
MAISON D'ACCUEIL PSYCHIQUE	6 800 000
ESAT PORTE OCEANE	600 000

Une garantie est souscrite auprès de SOGAMA CREDIT ASSOCIATIF à hauteur de 50 % soit 465 000 € pour le prêt de VAUBAN qui s'élève à 930 000 €.

VISA POUR IDENTIFICATION
000020
20
ISSAIRE AUX COMPTES

4.4 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (article 20 de la loi du 23 mai 2006)

Personnes concernées :

- Président
- Trésorier de l'association
- Directeur général

Les administrateurs ne sont pas rémunérés. Ils peuvent être remboursés des frais de déplacements engagés sur présentation des justificatifs.

Le Directeur général est rémunéré conformément à la convention collective.

VISA POUR IDENTIFICATION

000021
MISSAIRE AUX COMPTES



EXAGROUPE

www.exagroupe.com
32, rue Pierre Brossolette, B.P. 41107
76063 Le Havre cedex
tél. 02.32.74.91.70 - fax 02.35.22.64.72

ASSOCIATION LA LIGUE HAVRAISE POUR L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033 - APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883



EXAGROUPE

www.exagroupe.com
32, rue Pierre Brossolette, B.P. 41107
76063 Le Havre cedex
tél. 02.32.74.91.70 - fax 02.35.22.64.72

ASSOCIATION LA LIGUE HAVRAISE POUR L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES

**Siège social : 75-79 RUE EMILE ZOLA
76600 LE HAVRE**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033 - APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

❖ Location immobilière :

- Personne concernée : L'Association LIGUE HAVRAISE pour l'aide aux personnes handicapées, Associée unique et Présidente de la SASU VAUBAN LH.
- Objet : Votre association facture à la SASU VAUBAN LH des loyers, pour la mise à disposition à sa filiale, des locaux situés 19 rue Jean Dausset - 76620 Le Havre, et comprenant:
 - Un ensemble immobilier implanté le lotissement d'activités du Pressoir (lot n°3) situé sur la commune du Havre, sur une parcelle représentant une surface globale de d'environ 6 287 m² ;
 - L'immeuble comprend une surface d'atelier de:
 - Pièces principales : 1 016 m²
 - Dégagements : 125 m²
 - Autres : 70 m²
- Modalités : Le montant global des loyers facturés à la SASU VAUBAN LH au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à 48 878€ HT.

❖ **Par ailleurs, conformément à l'article L 313-25 du CASF et de l'article L 612-5 du code de commerce, nous vous informons des rémunérations versées aux administrateurs, aux cadres dirigeants salariés (au sens de l'article L. 3111-2 du Code du travail), aux directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux (relevant de l'article L 312-1 du CASF) et aux membres des familles des trois catégories précédentes qui seraient salariés de l'association Ligue Havraise.**

- Administrateurs de l'association Ligue Havraise:

Les administrateurs ne sont pas rémunérés, ils sont remboursés de leurs frais occasionnés dans l'exercice de leur fonction sur justificatifs. Lesdits frais s'élèvent à 3 915 € sur l'exercice 2016.

- Les cadres dirigeants salariés (au sens de l'article L. 3111-2 du Code du travail) et les directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux (relavant de l'article L 312-1 du CASF)

Les cadres dirigeants salariés au sens de l'article L. 3111-2 du code du travail d'une personne morale de droit privé à but non lucratif gérant un établissement social et médico-social et les directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles sont rémunérés conformément à la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. Ils sont remboursés de leurs frais sur justificatifs. L'état des rémunérations versées sur 2016 aux salariés relevant des articles précités est annexé au présent rapport.

- Les membres des familles des trois catégories précédentes qui seraient salariés de l'association Ligue Havraise

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis des rémunérations versées à un membre des familles des trois catégories précédentes. L'état des rémunérations versées sur 2016 à ce titre est annexé au présent rapport.

Fait à Le Havre, le 14/06/2017

Le Commissaire aux comptes
EXA AUDIT, représenté par
Jean-Paul LAUZET

